

# ÉLÉGANCE

ÉCHIROLLES

## Plans Commerciaux

APPARTEMENTS NEUFS À ÉCHIROLLES

- Échirolles au cœur de tout
- Vue à 360° des montagnes
- Architecture moderne et élégante

# T2

## Exemple de T2 de la résidence

Lot N° D302



BATIMENT D	R+3	T2
D302		
pl.		0,30 m <sup>2</sup>
entrée		2,18 m <sup>2</sup>
cuisine / séjour		22,78 m <sup>2</sup>
chambre		11,50 m <sup>2</sup>
SDE		5,58 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL SURFACE HABITABLE</b>		<b>42,33 m<sup>2</sup></b>
Balcon		7,15 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL SURFACE EXTERIEURE</b>		<b>7,15 m<sup>2</sup></b>

à partir de  
**537,00€/mois\***

Logement, cave, garage, frais de notaire réduit : 146 500€



Salle de bain équipée



Surface min. max.

**42,33 m<sup>2</sup>**  
**47,06 m<sup>2</sup>**



Extérieur



Garage et cave

## Exemple de T3 de la résidence

Lot N° D302

# T3

BATIMENT B	R+3	T3
B302		
entrée		3,72 m <sup>2</sup>
cuisine / séjour		25,28 m <sup>2</sup>
chambre 1		11,50 m <sup>2</sup>
SDE		5,20 m <sup>2</sup>
dgt		3,49 m <sup>2</sup>
chambre 2		11,47 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL SURFACE HABITABLE</b>		<b>60,66 m<sup>2</sup></b>
Balcon		9,12 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL SURFACE EXTERIEURE</b>		<b>9,12 m<sup>2</sup></b>

à partir de

**757,00€/mois\***

Logement, cave, garage, frais de notaire réduit : 206 500€



Salle de bain équipée



Surface min. max.

**59,23 m<sup>2</sup>**  
**61,68 m<sup>2</sup>**



Extérieur



Garage et cave



# T4

## Exemple de T4 de la résidence

Lot N° B801



BATIMENT B	R+8	T4
B801		
entrée		3,35 m <sup>2</sup>
cuisine / séjour		29,31 m <sup>2</sup>
chambre 1		11,70 m <sup>2</sup>
chambre 2		9,43 m <sup>2</sup>
chambre 3		9,37 m <sup>2</sup>
SDE		6,30 m <sup>2</sup>
dgt		1,83 m <sup>2</sup>
WC		1,96 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL SURFACE HABITABLE</b>		<b>73,25 m<sup>2</sup></b>
Balcon		14,51 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL SURFACE EXTERIEURE</b>		<b>14,51 m<sup>2</sup></b>

à partir de

### 966,00€/mois\*

Logement, cave, garage, frais de notaire réduit : 263 500€



Salle de bain équipée



Surface min. max.

**72,90 m<sup>2</sup>**  
**61,68 m<sup>2</sup>**



Extérieur



Garage et cave

## Les T4 duplex de la résidence

Lot N° B1004

### BAS

BATIMENT B	R+11	T4
B1004		
pl.		0,58 m <sup>2</sup>
pl.		0,77 m <sup>2</sup>
rangement		0,92 m <sup>2</sup>
entrée		4,14 m <sup>2</sup>
cuisine / séjour		28,62 m <sup>2</sup>
Sde		6,16 m <sup>2</sup>
chambre 1		11,79 m <sup>2</sup>
chambre 3		10,40 m <sup>2</sup>
SDB		3,58 m <sup>2</sup>
chambre 2		10,47 m <sup>2</sup>
dgt		4,15 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL SURFACE HABITABLE</b>		<b>81,58 m<sup>2</sup></b>
Terrasse		5,79 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL SURFACE EXTERIEURE</b>		<b>5,79 m<sup>2</sup></b>



### HAUT

BATIMENT B	R+10	T4
B1004		
pl.		0,58 m <sup>2</sup>
pl.		0,77 m <sup>2</sup>
rangement		0,92 m <sup>2</sup>
entrée		4,14 m <sup>2</sup>
cuisine / séjour		28,62 m <sup>2</sup>
Sde		6,16 m <sup>2</sup>
chambre 1		11,79 m <sup>2</sup>
chambre 3		10,40 m <sup>2</sup>
SDB		3,58 m <sup>2</sup>
chambre 2		10,47 m <sup>2</sup>
dgt		4,15 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL SURFACE HABITABLE</b>		<b>81,58 m<sup>2</sup></b>
Terrasse		5,79 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL SURFACE EXTERIEURE</b>		<b>5,79 m<sup>2</sup></b>



à partir de

## 1 022,00€/mois\*

Logement, cave, garage, frais de notaire réduit : 278 700€



Salle de bain équipée



Surface min. max.

**81,58 m<sup>2</sup>**  
**96,73 m<sup>2</sup>**



Extérieur



Garage et cave

\* Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent.

PRINCIPALES MENTIONS LÉGALES

MENTIONS LÉGALES. COUCOU SARL, Courtier-IOBSP et Courtier d'assurance, au capital de 1000€ - 105 Rue des Alliés 38100 GRENOBLE - RCS de GRENOBLE n°111 111 111 - Immatriculé à l'ORIAS sous le n°111 111 11. Immatriculations à l'ORIAS vérifiables au 1 rue Jules Lefebvre 75 009 PARIS www.oriass.fr - Supervisés par l'ACPR (4 Place de Budapest 75 009 PARIS www.acpr.banque-france.fr).

En tant que Courtier-IOBSP et Courtier d'assurance, et Mandataire de Courtier-IOBSP et Mandataire d'Intermédiaire d'assurance, les Intermédiaires agissent pour le compte de leurs clients ; ils n'agissent ni pour le compte d'aucun établissement de crédit ni d'aucune entreprise d'assurance, que ce soit exclusivement ou non.

Principaux établissements de crédit partenaires : <https://www.coucou.com/wp-content/uploads/2020/05/Partenaires-Banques-010420.pdf>

Principales entreprises d'assurance partenaires : <https://www.coucou.com/wp-content/uploads/2020/04/Partenaires-Assurances-01042020.pdf>

Retrouvez l'ensemble de nos mentions légales sur <https://www.coucou.com/mentions-legales-et-conditions-generales-dutilisation-du-site-internet/>

La mise à disposition des fonds d'un crédit est soumise à l'acceptation préalable de la demande par le prêteur. Aucune opération de crédit ne peut être consentie sans élément d'information permettant d'apprécier la situation financière de l'emprunteur. Les Intermédiaires ne sont soumis à aucune obligation contractuelle de travailler exclusivement avec un, ni avec plusieurs établissements de crédit ni entreprise d'assurance. Les liens financiers ou économiques avec les établissements de crédit et les entreprises d'assurances et toute information complémentaire sont accessibles dans les mentions légales du site internet (<https://www.coucou.com/mentions-legales-et-conditions-generales-dutilisation-du-site-internet/>). Pour les crédits immobiliers, le Client bénéficie d'un délai de réflexion de dix jours. Lorsqu'une vente est subordonnée à

l'obtention d'un prêt, si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées par l'acquéreur. Toute personne peut s'opposer sans frais à l'utilisation de ses données personnelles. Assurance RC professionnelle n°FN36196 conforme aux articles L. 512-6 du Code des assurances et L. 519-3-4 du Code monétaire et financier souscrite auprès de Hyalin Assurances. La rémunération due par le Client à l'Intermédiaire est précisée par le contrat passé entre eux. Les Intermédiaires sont susceptibles de recevoir des rémunérations de la part d'établissements de crédit ou d'entreprises d'assurance. Il est interdit à toute personne qui apporte son concours à l'obtention d'un prêt d'argent de percevoir une rémunération avant le versement effectif des fonds prêtés.



MV  
Résidences



**Garantie de revente**

La GRI garantit le prix de revente de votre bien pendant 9 ans.



**Dépôt de garantie réduit**

Réservez votre logement pour seulement 1,500 €



**Prêt à taux zéro**

Financer une partie de votre achat grâce au PT2.

**04 76 24 80 64**

105, Rue des Alliés 38000 Grenoble  
administratif@mv-residences.com  
www.mv-residences.com

[www.programme-elegance.fr](http://www.programme-elegance.fr)